

## NOTICE

### 1. Nom du médicament vétérinaire

T 61 solution injectable

### 2. Composition

Par ml :

#### Substances actives :

|                            |        |
|----------------------------|--------|
| Embutramide                | 200 mg |
| Iodure de mébezonium       | 50 mg  |
| Chlorhydrate de tétracaïne | 5 mg   |

Solution injectable limpide et incolore.

### 3. Espèces cibles

Chiens, chats, visons, chevaux, bovins, pigeons, oiseaux de cage, petits animaux de laboratoire.

### 4. Indications d'utilisation

Euthanasie.

### 5. Contre-indications

Ne pas administrer aux animaux conscients.

Ne pas administrer aux animaux gravides.

### 6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :

Aucune

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

- L'administration est uniquement réservée au vétérinaire
- La plus grande prudence doit être respectée lors de l'utilisation de ce médicament vétérinaire.
- Ce médicament vétérinaire doit être administré uniquement aux animaux inconscients (sous narcose), afin d'éviter une suffocation de l'animal conscient dans des conditions défavorables ou par mauvaise absorption du produit.
- Chez les animaux souffrant d'insuffisance cardiaque ou de problèmes de circulation, l'effet du médicament vétérinaire peut être retardé et moindre que prévu en raison d'un transport plus lent de ce médicament vétérinaire vers les tissus. L'arrêt cardiaque peut être retardé.
- En outre, il existe un risque d'injections ratées et d'auto-injections, parce que l'animal se défend.
- En injection intraveineuse, une injection intravasculaire correcte de toute la dose doit être assurée. L'utilisation d'un cathéter veineux est souhaitable.
- L'utilisation de ce médicament vétérinaire provoque des déficiences histopathologiques : endommagement de l'endothélium, congestion dans les poumons, œdème pulmonaire et hémolyse.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

*Pour l'utilisateur :*

- Ce médicament vétérinaire est mortel pour les humains.
- Ne peut pas être laissé en possession du propriétaire.
- Evitez tout contact direct avec le médicament vétérinaire.
- Il est recommandé de porter des gants lors de l'utilisation du médicament vétérinaire. Se débarrasser immédiatement de tout vêtement contaminé.
- Si le médicament vétérinaire se retrouve dans des plaies ouvertes ou des muqueuses, rincez à fond à l'eau et au savon. Puis bien rincer le tout pour terminer.
- En cas d'auto-injection accidentelle, lavez abondamment la plaie à l'eau et au savon et pressez le point d'injection.
- En cas d'exposition accidentelle des yeux, rincez immédiatement les yeux à l'eau claire pendant plusieurs minutes.
- En cas d'auto-injection, d'ingestion de contact cutané ou yeux accidentel(le), demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Ne laissez pas le patient seul.

*Pour le médecin :*

Les concentrations d'embutramide, d'iodure de mébézonium et de chlorhydrate de tétracaïne dans le produit sont telles que l'injection ou l'ingestion accidentelle de petites quantités peut entraîner des conséquences graves pouvant être mortelles chez l'homme. Les mesures d'urgence doivent viser à préserver la fonction respiratoire et cardiaque et inclure une réanimation cardio-pulmonaire et, si nécessaire, une hémodialyse et un traitement de soutien (atropine, néostigmine, N-acétylcystéine), en fonction de l'étendue de l'exposition et des symptômes.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

L'ingestion d'animaux euthanasiés peut entraîner une toxicité secondaire chez les charognards. Ne pas administrer aux animaux susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire de la faune sauvage. En cas de décès ou d'euthanasie des animaux traités, veiller à ce qu'ils ne finissent pas dans la faune sauvage.

Gestation :

Ne pas utiliser (durant tout ou partie de la gestation).

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Aucune connue.

Surdosage :

Sans objet.

Incompatibilités majeures :

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

## **7. Effets indésirables**

|                                                     |                            |
|-----------------------------------------------------|----------------------------|
| Rare<br>(1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) : | Convulsion ;<br>Excitation |
|-----------------------------------------------------|----------------------------|

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le

marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : [adversedrugreactions\\_vet@fagg-afmps.be](mailto:adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be)

## 8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

### Chiens :

- *Intraveineuse* : dosage : 0,3 ml/kg de poids vif.  
T 61 doit être injecté sans interruption, mais pas trop rapidement.
- *Intracardiale* : dosage : 0,3 ml/kg de poids vif.  
Une certaine promptitude d'injection est nécessaire.
- *Intrapulmonaire* : dosage : chiens jusqu'à 10 kg : 0,7 – 1,0 ml de poids vif  
chiens > 10 kg : 10 – 20 ml/animal, en fonction de la taille de l'animal.

#### *Technique d'injection :*

L'endroit d'injection le plus indiqué se situe dans le tiers supérieur du thorax, immédiatement derrière le bord postérieur de l'omoplate de l'animal debout ou en décubitus sterno-abdominal. On enfonce une aiguille effilée, dont la longueur sera en fonction de la taille de l'animal, par un mouvement brusque, obliquement vers l'avant en direction de l'olécrane du côté opposé.

### Chats :

*Intrapulmonaire* : dosage : chatons de quelques jours : 1 ml/animal  
chats jusqu'à l'âge de 6 mois : 3 ml/animal  
chats de plus de 6 mois : 5 ml/animal  
chats  $\geq$  5 kg de poids vif : 10 ml/animal.

Il est recommandé de pratiquer l'injection sur le chat en décubitus sterno-abdominal. Le point d'injection se situe à 2 ou 3 cm en-dessous de la colonne vertébrale dans la partie médiane du thorax: une aiguille effilée, dont la longueur sera en fonction de la taille de l'animal, est enfoncée obliquement vers l'avant de l'olécrane du côté opposé.

### Visons :

*Intrapulmonaire* : dosage : 0,5 à 1 ml.

### Bovins et chevaux :

*Intraveineuse* : 4 - 6 ml/50 kg de poids vif.  
T 61 doit être injecté sans interruption, mais pas trop rapidement.

### Pigeons, oiseaux de cage, petits animaux de laboratoire :

*Intrapulmonaire* : dosage : 0,5 - 2 ml, suivant la taille de l'animal.

## 9. Indications nécessaires à une administration correcte

Aucune.

## 10. Temps d'attente

Ne pas utiliser chez les animaux destinés à la consommation humaine ou animale.

## 11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver le contenant soigneusement fermé. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

**12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

**13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

**14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

BE-V179304

Boit avec flacon(s) à 50 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

Octobre 2024

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

**16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet International GmbH, Feldstraße 1A, 85716 Unterschleißheim, Allemagne

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

MSD Animal Health Belgium, Tél : + 32 (0)2 370 94 01